

SAINT-ÉTIENNE

Vingt foyers construisent leur habitat partagé et écolo au Crêt-de-Roc

Le groupe des Communs d'abord réunit treize foyers (et vingt à terme) désireux de construire leur propre habitat en autopromotion. Un projet collectif basé sur les valeurs du vivre ensemble et de l'écologie.

« La condition essentielle pour rejoindre notre projet, au-delà de posséder une fibre écologique, c'est d'avoir envie de partager. Ici, ce n'est pas l'individuel qui prime, c'est le collectif », prévient d'emblée Laurence Granjon et Nicole Dazy, deux représentantes des bien nommés Communs d'abord.

Ce groupe, devenu depuis une association (et qui sera transformé plus tard en société coopérative), s'est créé en 2019 à l'initiative de six foyers désireux de construire leur propre habitat en autopromotion. Mais pas n'importe quel habitat : un habitat participatif et écologique.

« Les espaces partagés permettent d'avoir des logements moins grands »

Celui-ci prendra place sur un terrain de quelque 2 000 m² (aujourd'hui propriété de la Ville) situé rue Desjoyaux, au pied du quartier du Crêt-de-Roc. Pile à côté des Castors, qui a été le premier habitat participatif à voir le jour à Saint-Étienne, en 2015 (et qui reste à ce jour le seul). « On voulait un endroit à la fois au cœur de ville, ce qui est le cas ici, avec Châteaureux et Carnot qui sont chacun à cinq minutes à pied, mais aussi où on puisse avoir des espaces verts. »

Mais au fait, c'est quoi, un habitat participatif ? C'est un ensemble de logements individuels mais avec différents espaces communs : dans le cas présent, une grande salle de convivialité,

deux chambres d'amis, une buanderie, un atelier de bricolage et un local à vélos.

« Ces espaces partagés permettent d'avoir des logements moins grands. Par exemple, pas besoin d'avoir un immense salon/salle à manger : le jour où on reçoit un peu de monde pour un repas de famille ou un anniversaire, on utilise la salle commune », expliquent Laurence Granjon et Nicole Dazy.

Un projet intergénérationnel

Et les deux femmes de souligner : « L'habitat participatif, c'est une manière d'éviter l'étalement urbain et donc de réduire l'impact écologique de la construction, mais aussi de lutter, très modestement, contre la spéculation. »

Cette notion de partage va bien au-delà : les habitants des Communs d'abord pourront aussi se prêter par exemple leurs véhicules, des outils ou encore des appareils électroménagers qu'on n'utilise pas tous les jours comme l'appareil à raclette ou le gaufrier.

Une construction « passive »

Les Communs d'abord, ce sera un habitat participatif, mais aussi écologique. « On aimerait arriver à une construction passive, c'est-à-dire qui peut quasiment se passer de chauffage, ou du moins s'en approcher le plus possible », confie Laurence Granjon et Nicole Dazy.

Au niveau du coût, « on sera dans les prix du marché du neuf en BBC ou en passif à Saint-Étienne. »

À ce jour, treize foyers sont impliqués dans le projet. Cela représente dix-neuf adultes et dix enfants âgés de 1 mois à 7 ans. Il y a là aussi bien des personnes seules que des couples, des trentenaires que des retraités... « C'est vraiment un projet intergénérationnel. »

« Un couple va déménager de Berlin pour venir habiter ici »

Si la majorité des futurs habitants sont stéphanois, d'autres viennent de plus loin, voire beaucoup plus loin : « On a un foyer de Saint-Just-Saint-Rambert, un autre des Monts du Forez. On a aussi des gens de Villeurbanne. Et même un couple de Français qui vit actuellement à Berlin. »

« Ces projets d'habitat participatif sont tellement porteurs de sens que certaines personnes sont prêtes à changer complètement de vie, ou en tout cas de ville, pour y participer », souligne Marie Gouttenoire, de Chez moi demain, une structure lyonnaise spécialisée, qui est maître d'ouvrage délégué du projet, c'est-à-dire qui accompagne les



« L'habitat participatif, c'est une manière d'éviter l'étalement urbain et donc de réduire l'impact écologique de la construction », soulignent Laurence Granjon et Nicole Dazy (2^e et 3^e à droite), représentantes du groupe des Communs d'abord. Elles sont ici en compagnie de Marie Gouttenoire (à gauche), de Chez moi demain, une structure d'accompagnement technique. Photo Progrès/Loïc TODESCO

Communs d'abord sur toute la partie technique.

Si tout se passe bien, les travaux devraient commencer à la fin de l'année. La pendaison de crémaillère (commune, bien entendu), elle, est espérée pour le premier trimestre 2024. « C'est

sûr qu'un projet comme ça, c'est plus compliqué et plus long que si vous achetez ou faites construire de manière traditionnelle, mais le jeu en vaut la chandelle », assure Laurence Granjon et Nicole Dazy.

« Ils ne construisent pas leur logement, ils construisent leur lieu de vie », résume joliment Marie Gouttenoire.

Loïc TODESCO

Contact : lescommunsdabord@protonmail.com. Plus de détails sur le projet : padlet.com/lescommunsdabord/1

L'ENTRAIDE AU CŒUR DU PROJET

« L'entraide, la solidarité, c'est vraiment un des piliers des projets d'habitat participatif comme le nôtre. L'idée, c'est de prendre le pain pour la miamie d'à côté si on va faire ses courses en ville, de surveiller les enfants des voisins s'ils ont à s'absenter un quart d'heure... Avec les confinements, les gens ont sans doute pris davantage conscience de l'importance de ne pas être seul, de pouvoir compter sur ses voisins... » Future habitante des Communs d'abord, Nicole Dazy a déjà eu une expérience en habitat participatif : elle a été locataire d'un appartement au sein des Castors voisins durant quatre ans. Elle n'en garde que des bons souvenirs : « J'y ai noué de vraies amitiés. J'y ai aussi rencontré mon compagnon, qui était mon voisin du dessus, raconte-t-elle dans un sourire. Et mes petits-fils adoraient venir ici tous les mercredis après-midi pour jouer avec les petits voisins dans le jardin. »



Les Communs d'abord seront installés juste à côté des Castors, qui a été le tout premier (et qui reste le seul à ce jour) programme d'habitat participatif à Saint-Étienne. Photo Progrès/Loïc TODESCO

Des décisions toujours prises en commun

Le futur ensemble d'habitation (accessible aux personnes à mobilité réduite) comprendra vingt logements : des appartements et des duplex de 56 à 110 m² répartis sur deux ou trois bâtiments de deux ou trois niveaux.

Sachant que le projet réunit actuellement treize foyers, les Communs d'abord sont donc à la recherche de sept autres familles prêtes à se lancer dans cette aventure pas comme les autres.

Le principe « une personne, une voix »

« Il ne faut pas avoir peur de nous rejoindre. Même si on est déjà un groupe constitué, on n'est pas fermé », insistent Laurence Granjon et Nicole Dazy.

« On a établi des règles, certes, mais on a un fonctionnement horizontal : toute prise de décision est

collective, grâce à des commissions et des réunions plénières très régulières. Bien sûr que parfois, des revendications, des insatisfactions s'expriment, mais au final, on arrive toujours à trouver un terrain d'entente en se remettant en question, en faisant des concessions, car personne ne doit être perdant. Chacun a la parole, et contrairement à une copropriété classique avec le principe des tantièmes, ici, c'est le principe « une personne, une voix ». »

Autre précision des deux représentantes du groupe : « C'est un projet d'habitat participatif, pas un projet de vie commune ! D'une part, le respect de l'intimité de chacun est évidemment quelque chose de primordial. D'autre part, on n'est pas du tout une communauté fermée, bien au contraire : on veut être partie prenante de la vie du quartier, par exemple en animant le jardin partagé qui existe déjà. »



Voici une partie des foyers investis à ce jour dans le projet. Photo DR

42G15 - V1